



Enfants du primaire

Le catéchisme, à quoi ça sert ?

Le catéchisme est le lieu où l'enfant apprend à connaître progressivement la personne de Jésus-Christ, pour être capable par lui-même de choisir de le suivre. Ainsi, il va construire une relation plus proche avec Dieu. Il découvre les grands textes de la Bible et la Foi de l'Église. Petit à petit, il va faire grandir sa vie intérieure et apprendre à aimer comme Jésus aime, à poser un regard bienveillant sur le monde, à donner du sens à sa vie, à viser plus haut.

Qu'est-ce que le catéchisme peut apporter à mon enfant ?

Au catéchisme on apprend à écouter Dieu dans le silence et la prière, mais aussi à écouter les autres, à partager et à échanger. Par la rencontre qu'il fait avec Jésus, l'enfant grandit sur le plan spirituel et nourrit sa vie intérieure. Il grandit aussi sur le plan fraternel : il développe sa générosité, apprend à donner et à recevoir, à demander pardon et à pardonner. Il apprend aussi à être plus libre par rapport aux tentations de l'égoïsme, du mensonge ou de la vanité. Il s'ouvre aux autres pour devenir quelqu'un qui sait qui il est et où il va. Ainsi il peut être un Bon Samaritain pour le monde.

Qu'apprend-on au catéchisme ? Est-ce un cours ?

Le catéchisme est bien plus qu'un simple enseignement. Il permet de faire l'expérience de la vie chrétienne. Au catéchisme on apprend à faire confiance à Dieu, à connaître Jésus, à changer de regard sur les autres et sur la vie, à découvrir la joie de donner et de se donner.

Pour cela, l'enfant suit un parcours de plusieurs années au cours duquel il reçoit la foi de l'Église, transmise par les apôtres et par leurs successeurs depuis plus de 2000 ans. Cette foi s'enracine dans la Bible, qui est la Parole de Dieu. Il va aussi faire l'expérience de la prière, seul et en groupe, découvrir la liturgie de l'Église et célébrer les grandes fêtes chrétiennes. Il découvre que les chrétiens forment une famille. Il peut se préparer à vivre les sacrements de l'Église qui permettent de recevoir en sa chair la vie même de Dieu. Il va apprendre à distinguer ce qui peut le rendre libre de ce qui peut l'enfermer, pour pouvoir choisir le bien et rejeter le mal.

Qui peut s'inscrire au catéchisme ? Est-ce qu'on peut commencer le catéchisme à tout âge ?

Il n'y a pas d'âge pour découvrir la foi chrétienne, ni de condition préalable. Cependant, l'Église propose en général pour les enfants du primaire un parcours de catéchisme en 3 ans du CE2 au CM2. Les enfants de 3 à 7 ans peuvent quant à eux suivre un parcours adapté d'éveil à la foi.

Où s'inscrire ? Peut-on choisir son groupe ? Son horaire ?

Les inscriptions au catéchisme ont lieu dans les paroisses en début d'année scolaire. Cela permet aux parents de rencontrer les équipes qui vont accompagner leurs enfants. Les paroisses proposent chacune des horaires de catéchisme différents, souvent par niveaux. On choisit de préférence la paroisse dont on dépend ce qui permet à l'enfant de tisser des liens avec les autres enfants de son quartier. En général, ce sont les responsables qui constituent les groupes.

Je ne suis pas baptisé, mon enfant non plus, puis-je l'inscrire au catéchisme ?

Tout enfant, quelle que soit sa situation familiale, baptisé ou non, peut s'inscrire au catéchisme s'il a le désir de découvrir la foi chrétienne. Le catéchisme est un engagement sur une année. Ses parents même non baptisés peuvent l'accompagner en échangeant avec lui sur ce qu'il aura vécu au catéchisme.

Je suis divorcé(e), mon enfant peut-il aller au catéchisme ?

Rien n'empêche un enfant d'être accueilli au catéchisme et certainement pas la situation de vie de ses parents. Le catéchisme est un espace d'accueil, de bienveillance, d'écoute et de partage, ouvert à tous.

Qui sont les animateurs ? Comment sont-ils formés ?

Les animateurs – ou catéchistes – sont pour la majorité des parents ou grands-parents engagés bénévolement dans la transmission de la foi. Ils peuvent aussi être prêtres ou religieux. Ils travaillent en collaboration avec le curé de la paroisse. En équipe, ils sont accompagnés par l'équipe diocésaine de la catéchèse et du catéchuménat qui est chargée de les guider et de les former. Ils sont invités à suivre des formations qui sont dans le livret des propositions diocésaines dont le parcours Emmaüs.

Contacts responsables diocésain de la catéchèse et du catéchuménat : Pascal et Adeline Vinet
catechese.catechumenat@dio16.fr

Combien de temps dure une séance de catéchisme ?

Tout dépend du contexte et du mode d'organisation de la paroisse où l'enfant est inscrit. Elle dure en général entre 1h et 1h1/2.

Y-a-t-il du travail à faire d'une fois sur l'autre ?

Il n'y a pas de travail « scolaire » sanctionné par des notes, mais le catéchisme ne s'arrête pas à la séance de catéchisme. La vie chrétienne ne s'impose pas, elle est un choix personnel et la Foi grandit par la pratique. Les catéchistes vont accompagner et aider l'enfant à vivre en chrétien dans sa vie quotidienne. Ils proposent aux enfants de prier régulièrement, les encouragent à aller à la messe le dimanche et à saisir, en dehors du catéchisme, toutes les occasions pour vivre petit à petit une vie plus proche de Dieu.

Est-ce que les parents doivent s'impliquer aussi ?

Que la participation au catéchisme soit un choix personnel de l'enfant ou que ce soit celui de ses parents, le rôle des parents est toujours clé. En s'intéressant à ce que l'enfant aura vécu, en l'accompagnant lors de sorties ou rassemblements, il y a mille et une façons pour les parents d'être présents, selon leur souhait et quel que soit leur chemin de Foi.

Est-on obligé d'aller à la messe le dimanche si on va au catéchisme ?

Parce que le catéchisme est un chemin de vie vers Jésus, la participation à la messe du dimanche, particulièrement pour les enfants qui ont fait leur première communion, est importante. Il est souhaitable que les parents encouragent l'enfant à aller à la messe. En effet, le sacrement de l'eucharistie est la nourriture vitale du chrétien, appelé à être toujours plus témoin de l'amour de Dieu pour le monde.

Mon enfant est handicapé, peut-il aller au catéchisme ?

Oui, le handicap n'est en aucune façon un obstacle pour découvrir Dieu et se préparer aux sacrements. En fonction du handicap de l'enfant, prendre contact avec sa paroisse pour trouver le groupe et la forme de catéchèse la plus adaptée pour son accueil. Si aucune solution n'était possible dans sa paroisse, vous pouvez prendre contact avec l'équipe diocésaine de catéchèse spécialisée (PCS) qui cherchera la meilleure solution : Bruno Lemaire, diacre permanent, bruno84.95@gmail.com

Vous souhaitez poser des questions sur la catéchèse ou vous souhaitez inscrire votre enfant ?

Contactez votre paroisse ou le service diocésain : catechese.catechumenat@dio16.fr

trouver ma paroisse